

# Eau, assainissement, Commission C7

## Préparation du conseil communautaire du 8 novembre 2022

› Vendredi 14 octobre 2022

14H : C7

14H : Conseil d'exploitation

Pôle Chabran – M2E – 1<sup>er</sup> étage



## > 14 h à 16 h : Commission C7

- 1) **Délibération n° 4559** - Commune des Arcs sur Argens : convention de mise à disposition de services – Signature de l'avenant n°2
- 2) **Délibération n°4633** - Commune de Saint Antonin du Var : convention de mise à disposition de services
- 3) **Délibération n°4564** - Convention de gestion en matière d'eau potable et d'assainissement de la commune du Muy - reconduction pour l'année 2023
- 4) **Délibération n°4571** - Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la commune de Vidauban
- 5) **Délibération n°4634** - Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la commune d'Ampus
- 6) **Délibération n°4409** - Périmètres de protection de la ressource Entraigues à Vidauban : lancement de l'enquête publique
- 7) **Délibération n°4627** - Protocole d'accord transactionnel avec SCI BJ Immobilier
- 8) **Délibération n°4561** - Créances irrécouvrables : admission en non-valeur
- 9) **Délibération n°4533** - Budget 2022 – Décisions modificatives



Délibération n°4559

- 3 février 2022, autorisation signature des conventions de mise à disposition de service pour les communes de Vidauban et des Arcs-sur-Argens (mises à disposition des agents communaux).
- 27 juin 2022, autorisation signature d'avenants à ces conventions pour le remboursement de charges à caractères général.
- Modification du montant correspondant aux charges à caractère général (011) prévues dans l'avenant n°1 de la convention des Arcs-sur-Argens nécessitant un avenant n°2 (montants HT):

	Avenant 1	Avenant 2
AEP	18 750,00 €	20 640,00 €
EU	18 750,00 €	30 585,00 €
Total	37 500,00 €	51 225,00 €



*Délibération n°4633*

# Annulée



#### Délibération n°4564

#### Conventions de gestion :

	2020	2021	2022	2023
Ampus				
Les Arcs-sur-Argens				
Bargème				
Bargemon				
La Bastide				
Callas				
Châteaudouble				
Claviers				
Comps-sur-Artuby				
Draguignan				
Figanières				
Flayosc				
Lorgues				
Montferrat				
La Motte				
Le Muy				
La Roque-Escalpon				
Saint-Antonin				
Salernes				
Sillans-la-Cascade				
Taradeau				
Trans-en-Provence				
Vidauban				

- Seule la commune du Muy a souhaité maintenir une convention de gestion pour l'année 2022.
- Article 3 de la convention :
  - convention est annuelle
  - elle peut « faire l'objet de 2 reconductions annuelles, par accord explicite de chacune des deux parties à la convention »
- Renouvellement pour l'année 2023 demandée par Mme la Maire du Muy



### *Délibération n°4571*

- réalisation de travaux d'aménagement du Chemin de la Coulette par la commune de Vidauban
- présence de canalisations d'eau potable à renouveler sous l'emprise des travaux.
- Travaux d'eau potable: **158.840,00 € HT**



### Délibération n°4634

- Travaux d'aménagement du boulevard Clemenceau effectué par la commune de Ampus
- Convention de délégation de maitrise d'ouvrage de DPVa pour le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées situés sous l'emprise des travaux
- Avenant 1 suite décalage avec l'estimation du maitre d'œuvre
- Avenant 2 nécessaire pour le remboursement du solde des travaux :

	convention initiale	Avenant 1	Avenant 2
AEP	39 500,00 €	39 500,00 €	28 866,00 €
EU	20 000,00 €	43 430,00 €	70 107,00 €
Total	59 500,00 €	82 930,00 €	98 973,00 €



- > **DUP du 16 avril 1971** : exploitation du champ captant du site d'Entraigues pour alimentation en eau potable de Vidauban.
- > **2014** : souhait Vidauban et SAE : doublement de la production du champ captant =>> nouvelle DUP nécessaire
- > **2015** : Etude BRGM sur l'amélioration compréhension du fonctionnement hydrogéologique
- > **Etapas** :
  - délibération de la collectivité
  - dossier préalable à l'avis de l'hydrogéologue agréé
  - visite sur site et avis hydrogéologue agréé (02/2017)
  - consultation administrative : dossier de demande d'autorisation
- > Dossier suspendu suite effondrements de l'arche naturelle et des menaces liées à ces effondrements impactant l'usine de production de Vidauban.
- > Nouvelle visite de l'hydrogéologue agréé (02/2019) afin d'envisager le déplacement du champ captant.
- > Mise à jour du dossier et consultation administrative relancée.
- > Étape suivante: lancement de l'enquête publique.



- Litige suite à une rupture de canalisation d'eau potable et sur la contestation de l'existence de ladite canalisation sur un terrain privé.
  - 7 juin 2021 : une canalisation d'eau potable enfouie implantée sur une parcelle propriété de la SCI BJ immobilier à Draguignan, a cédé provoquant l'inondation d'une partie de ce terrain
  - 9 juin 2021 : réparation de la fuite
- Les consorts CASSIERE (associés de la SCI BJ Immobilier ont constaté l'existence d'une canalisation traversant leur propriété sur un linéaire de 300 mètres, jouxtant leur maison d'habitation et desservant notamment l'hôpital de Draguignan,
- L'implantation de la canalisation, suivant le tracé actuel semble être irrégulière (absence de trace d'une convention de servitude)
- Les consorts CASSIERE demandent la suppression de la canalisation ayant causé le sinistre et demandent à ce que cette canalisation soit déplacée loin de leur maison d'habitation



- Estimation des travaux : 80.000,00 €<sup>HT</sup> (hors raccordement).
- les consorts CASSIERE demandent que l'indemnité relative à l'établissement d'une convention de servitude s'élève à un montant de 20.000,00€

=> protocole d'accord transactionnel

## 8) *Titre irrécouvrables : admission en non-valeurs*

Délibération n°4561

### > Les créances admises en non valeur :

- Correspondent à des créances qui **n'ont pu faire l'objet d'un recouvrement** par le comptable public malgré toutes les diligences qu'il a effectuées
- **L'admission en non valeur** prononcée par l'assemblée délibérante et la décharge prononcée par le juge des comptes **n'éteint pas la dette du redevable** et le titre garde son caractère exécutoire

**Il est donc possible, dans certains cas, de constater un recouvrement de la créance dès lors que le débiteur revient à une meilleur fortune**

- Le recouvrement d'une créance admise en non-valeur sera alors dans ce cas porté en recettes exceptionnelles du budget considéré

### > Les créances éteintes :

- Correspondent à des créances qui restent valides juridiquement en la forme et au fond mais dont **l'irrecouvrabilité résulte d'une décision juridique extérieure définitive**
- Les créances éteintes sont constatées suite à des décisions :
  - du Tribunal de Commerce : clôture de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif
  - du Tribunal d'Instance : rétablissement personnel sans ou avec liquidation judiciaire
- La décision de justice s'impose à la collectivité et oppose à toute action en recouvrement

### > Les créances admises en non valeur :

- **AEP REGIE : 51 307,64€**
  - Bargemon : 1 827,95€
  - Les Arcs : 7 219,44
  - Lorgues: 29 951,75€
  - Vidauban : 12 308,48€
  - Saint-Antonin : 0,02€

### > Les créances éteintes :

- **AEP REGIE : 876,71€**
  - Vidauban : 3,97€
  - Les Arcs : 872,74€
  
- **EU REGIE : 790,45€**
  - Vidauban : 145,80 € surendettement effacement de dettes (3 particuliers)
  - Les Arcs : 644,65€ surendettement effacement de dettes (1 particulier )

## 8) Titre irrécouvrables : admission en non-valeurs

Délibération n°4561



	ACS	BGN	LGS	MTE	SAV	VDN	TOTAL
Validées Mairie	7 219,44 €	1 827,95 €	29 951,75 €		0,02 €	12 308,48 €	51 307,64 €
Proposées TP	7 219,44 €	1 827,95 €	29 951,79 €	3 536,26 €	1 248,68 €	13 162,66 €	56 946,78 €
Impayés sur propo	<b>0,21%</b>	<b>0,27%</b>	<b>0,59%</b>	<b>0,23%</b>	<b>0,40%</b>	<b>0,17%</b>	

L:\Partage\_eau\_assainissement\999\_DOCUMENTS INTERNES DP\Va\000\_Conseil Communautaire & Bureau\2022\221108\_Conseil agglo\_A FAIRE\Admissions en non valeur - Dani - OK\_annexe a finir\[Pro]



#### > Fonctionnement : 83 183,18€

- Achat eau : 70 000€
- Mdts s/titres antérieurs : 23 000€
- Créances non valeur : 51 307,64€
- Créances éteintes : 876,71€
- Intérêts de la dette : 14 237€
- Frais extérieurs : - 16 286,42€
- Réduction virt invest. : - 42 000€
- Charges de personnel : -17 951,75€

#### Équilibré par

- Recettes supp : 83 183,18€

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Total Budgété	DM1 2022	Total
<b>Dépenses</b>	<b>10 547 568,84</b>	<b>83 183,18</b>	<b>10 630 752,02</b>
002 - Résultat reporté	0,00	0,00	0,00
011 - Charges à caractère général	4 451 275,57	53 713,58	4 504 989,15
012 - Frais de personnel et charges assimilées	2 517 587,54	-17 951,75	2 499 635,79
65 - Autres charges de gestion courante	1 463 729,38	52 184,35	1 515 913,73
66 - Charges financières	124 736,16	14 237,00	138 973,16
67 - Charges exceptionnelles	87 600,00	23 000,00	110 600,00
023 - Virement à la section d'investissement	727 771,19	-42 000,00	685 771,19
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 174 869,00	0,00	1 174 869,00
<b>Recettes</b>	<b>10 547 568,84</b>	<b>83 183,18</b>	<b>10 630 752,02</b>
002 - Résultat reporté	827 280,99	0,00	827 280,99
013 - Atténuations de charges	3 000,00	0,00	3 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes	8 017 740,56	70 000,00	8 087 740,56
74 - Dotations et participations	375 699,82	13 183,18	388 883,00
75 - Autres produits de gestion courante	964 713,35	0,00	964 713,35
77 - Produits exceptionnels	2 500,00	0,00	2 500,00
042 - Opérations d'ordre entre sections	356 634,12	0,00	356 634,12

#### Investissement : -42 000€

- Rbt capital ajustement : 5 931€
- Réduction virt fonct. : -42 000€

#### Équilibré par

- Travaux : -47 931€

Transfert chap 21->chap 20 :648 674,02€

SECTION D'INVESTISSEMENT	Total Budgété	DM1 2022	Total
<b>Dépenses</b>	<b>6 098 602,35</b>	<b>-42 000,00</b>	<b>6 056 602,35</b>
001 - Résultat reporté	0,00	0,00	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	397 441,36	5 931,00	403 372,36
20 - Immobilisations incorporelles	605 417,82	648 674,02	1 254 091,84
204 - Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21 - Immobilisations corporelles	4 730 052,58	-696 605,02	4 033 447,56
23 - Immobilisations en cours	9 056,47	0,00	9 056,47
040 - Opérations d'ordre entre sections	356 634,12	0,00	356 634,12
<b>Recettes</b>	<b>6 098 602,35</b>	<b>-42 000,00</b>	<b>6 056 602,35</b>
001-Excédent reporté	1 193 799,60	0,00	1 193 799,60
13 - Subventions d'investissement	1 332 038,28	0,00	1 332 038,28
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 670 124,28	0,00	1 670 124,28
021 - Virement de la section d'exploitation	727 771,19	-42 000,00	685 771,19
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 174 869,00	0,00	1 174 869,00



#### > Fonctionnement : 131 300€

- Achat eau : 131 300€
- Honoraires servitude : 5 000€
- Sous-traitance : -3€
- Intérêts de la dette : 9 779€
- Indemnités servitude : 20 000€
- Réduction virt invest. : -34 776€

Équilibré par

- Recettes supp : 131 300€

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Total Budgété	DM1 2022	Total
<b>Dépenses</b>	<b>6 466 337,20</b>	<b>131 300,00</b>	<b>6 597 637,20</b>
002 - Résultat reporté	0,00	0,00	0,00
011 - Charges à caractère général	2 704 879,12	136 297,00	2 841 176,12
012 - Frais de personnel et charges assimilées	291 756,10	0,00	291 756,10
65 - Autres charges de gestion courante	495 325,02	0,00	495 325,02
66 - Charges financières	105 678,25	9 779,00	115 457,25
67 - Charges exceptionnelles	44 120,03	20 000,00	64 120,03
023 - Virement à la section d'investissement	1 851 726,47	-34 776,00	1 816 950,47
042 - Opérations d'ordre entre sections	972 852,21	0,00	972 852,21
<b>Recettes</b>	<b>6 466 337,20</b>	<b>131 300,00</b>	<b>6 597 637,20</b>
002 - Résultat reporté	2 906 828,74	0,00	2 906 828,74
70 - Produits des services, du domaine et ventes	2 346 760,00	131 300,00	2 478 060,00
74 - Dotations et participations	608 284,94	0,00	608 284,94
75 - Autres produits de gestion courante	286 454,11	0,00	286 454,11
77 - Produits exceptionnels	152 395,11	0,00	152 395,11
042 - Opérations d'ordre entre sections	165 614,30	0,00	165 614,30

#### Investissement : -36 776€

- Réduction virt fonct. : - 34 776€

Équilibré par

- Travaux : -24 776€
- Etudes : -10 000€

Transfert chap 21->chap 20 : 53 521€

SECTION D'INVESTISSEMENT	Total Budgété	DM1 2022	Total
<b>Dépenses</b>	<b>6 320 499,87</b>	<b>-34 776,00</b>	<b>6 285 723,87</b>
001 - Résultat reporté	0,00	0,00	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	345 520,22	0,00	345 520,22
20 - Immobilisations incorporelles	187 508,64	43 521,00	231 029,64
21 - Immobilisations corporelles	5 119 727,63	-78 297,00	5 041 430,63
23 - Immobilisations en cours	251 064,54	0,00	251 064,54
040 - Opérations d'ordre entre sections	165 614,30	0,00	165 614,30
041 - Opérations patrimoniales	251 064,54	0,00	251 064,54
<b>Recettes</b>	<b>6 320 499,87</b>	<b>-34 776,00</b>	<b>6 285 723,87</b>
001-Excédent reporté	826 468,51	0,00	826 468,51
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	732 567,84	0,00	732 567,84
13 - Subventions d'investissement	1 146 797,10	0,00	1 146 797,10
16 - Emprunts et dettes assimilées	539 023,20	0,00	539 023,20
021 - Virement de la section d'exploitation	1 851 726,47	-34 776,00	1 816 950,47
040 - Opérations d'ordre entre sections	972 852,21	0,00	972 852,21
041 - Opérations patrimoniales	251 064,54	0,00	251 064,54

## 9) Budget supplémentaire 2022 - Budget Eau et Assainissement

délibération 4415

### EU-Régie

➤ Fonctionnement : 11 945,65€

- Intérêts de la dette : 10 301€
- Mts s/titres antérieurs : 9 750€
- Indemnité inflation polymère: 8 000€
- Créances éteintes : 790,45€
- Réduction virt invest. : - 6 895,80€
- Baisse charges extérieures :-10 000€

Équilibré par

- Recettes supp : 11 945,65€

Investissement : -6 895,80€

- Réduction virt fonct. : - 6 895,80€
- Rbt capital : 2 880€

Équilibré par

- Travaux : -9 775,80€

Transfert chap 21>chap 20: 16 956,92€

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Total Budgété	DM1 2022	Total
<b>Dépenses</b>	<b>7 526 178,26</b>	<b>11 945,65</b>	<b>7 538 123,91</b>
002 - Résultat reporté	0,00	0,00	0,00
011 - Charges à caractère général	1 698 440,24	-10 000,00	1 688 440,24
012 - Frais de personnel et charges assimilées	1 071 930,65	0,00	1 071 930,65
65 - Autres charges de gestion courante	2 682 366,13	790,45	2 683 156,58
66 - Charges financières	337 644,68	10 301,00	347 945,68
67 - Charges exceptionnelles	48 050,00	17 750,00	65 800,00
023 - Virement à la section d'investissement	479 996,78	-6 895,80	473 100,98
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 207 749,78	0,00	1 207 749,78
<b>Recettes</b>	<b>7 526 178,26</b>	<b>11 945,65</b>	<b>7 538 123,91</b>
002 - Résultat reporté	353 578,25	0,00	353 578,25
70 - Produits des services, du domaine et ventes	4 054 076,28	0,00	4 054 076,28
74 - Dotations et participations	1 948 855,71	11 945,65	1 960 801,36
75 - Autres produits de gestion courante	625 664,82	0,00	625 664,82
042 - Opérations d'ordre entre sections	544 003,20	0,00	544 003,20

SECTION D'INVESTISSEMENT	Total Budgété	DM1 2022	Total
<b>Dépenses</b>	<b>5 532 400,47</b>	<b>-6 895,80</b>	<b>5 525 504,67</b>
001 - Résultat reporté	0,00	0,00	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	682 313,94	2 880,00	685 193,94
20 - Immobilisations incorporelles	75 153,00	16 956,92	92 109,92
21 - Immobilisations corporelles	3 319 004,04	-26 732,72	3 292 271,32
23 - Immobilisations en cours	911 926,29	0,00	911 926,29
040 - Opérations d'ordre entre sections	544 003,20	0,00	544 003,20
<b>Recettes</b>	<b>5 532 400,47</b>	<b>-6 895,80</b>	<b>5 525 504,67</b>
001-Excédent reporté	522 769,64	0,00	522 769,64
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	812 988,98	0,00	812 988,98
13 - Subventions d'investissement	1 339 947,66	0,00	1 339 947,66
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 168 947,63	0,00	1 168 947,63
021 - Virement de la section d'exploitation	479 996,78	-6 895,80	473 100,98
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 207 749,78	0,00	1 207 749,78



➤ Fonctionnement : 2 691,22€

- Intérêts de la dette : 10 116€
- Baisse sous-traitance : -7 424,78€

Équilibré par

- Recettes supp : 2 691,22€

Investissement : 0€

Transfert chap 21->chap 20 : 120 964€

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Total Budgété	DM1 2022	Total
<b>Dépenses</b>	<b>6 870 368,08</b>	<b>2 691,22</b>	<b>6 873 059,30</b>
002 - Résultat reporté	0,00	0,00	0,00
011 - Charges à caractère général	2 847 472,24	-7 424,78	2 840 047,46
012 - Frais de personnel et charges assimilées	184 807,01	0,00	184 807,01
65 - Autres charges de gestion courante	900 595,44	0,00	900 595,44
66 - Charges financières	173 989,74	10 116,00	184 105,74
67 - Charges exceptionnelles	29 255,07	0,00	29 255,07
023 - Virement à la section d'investissement	983 132,17	0,00	983 132,17
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 751 116,41	0,00	1 751 116,41
<b>Recettes</b>	<b>6 870 368,08</b>	<b>2 691,22</b>	<b>6 873 059,30</b>
002 - Résultat reporté	2 876 298,10	0,00	2 876 298,10
70 - Produits des services, du domaine et vente	2 672 404,36	0,00	2 672 404,36
74 - Dotations et participations	721 957,99	2 691,22	724 649,21
75 - Autres produits de gestion courante	211 984,50	0,00	211 984,50
77 - Produits exceptionnels	8 000,00	0,00	8 000,00
042 - Opérations d'ordre entre sections	379 723,13	0,00	379 723,13

SECTION D'INVESTISSEMENT	Total Budgété	DM1 2022	Total
<b>Dépenses</b>	<b>5 038 860,46</b>	<b>0,00</b>	<b>5 038 860,46</b>
001 - Résultat reporté	0,00	0,00	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	898 255,43	0,00	898 255,43
20 - Immobilisations incorporelles	208 849,32	120 964,00	329 813,32
21 - Immobilisations corporelles	3 545 109,58	-120 964,00	3 424 145,58
23 - Immobilisations en cours	6 923,00	0,00	6 923,00
040 - Opérations d'ordre entre sections	379 723,13	0,00	379 723,13
<b>Recettes</b>	<b>5 038 860,46</b>	<b>0,00</b>	<b>5 038 860,46</b>
001-Excédent reporté	945 433,78	0,00	945 433,78
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	593 231,49	0,00	593 231,49
13 - Subventions d'investissement	765 946,61	0,00	765 946,61
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
021 - Virement de la section d'exploitation	983 132,17	0,00	983 132,17
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 751 116,41	0,00	1 751 116,41



commune	situation	constats	actions en cours
Bargème, Comps, La Bastide, La Roque	Correcte	Pluies : environ 100 mm en aout	Proposition de rapatriement des infos sur notre PC Win
			Suez (syndicat des 3 rivières) doit respecter un débit de surverse : vérification si convention ou arrêté existe puis vérif du débit à faire : rencontre avec Mme CARLETTI à programmer pour pose du matériel.
			Transfert / export du BV du Verdon vers BV Argens : passage en CLE à prévoir
Ampus	Vigilance	Alerte sur réservoir RAVEL 05/07; maintien depuis	18/07 Levée de la colonne du forage Puits des Bœufs ( complètement corrodée ) ; Crépine OK
		Vigilance car production unique : - 40 cm en 1 mois	Repoussé car défaut d'approvisionnement de la colonne
		Alerte sur réservoir Les Glisettes le 25/07	Chiffrage renouvellement colonne Puits des Bœuf
		Source Béoubouten tarie	Automatisation de l'alimentation de secours du réservoir des Glisettes par les forages de Ravel Communication affiches / Flyers 20/07
Bargemon	Tendue	Situation de crise depuis 12/07	remise en service de la station de reprise de Couchoire en avril
		Levée des restrictions de boisson par ARS 22/07	Mise en place d'une pompe pour remonter de l'eau depuis la madeleine vers Favas (commande SAUR le 3/06/)
		Arrêt distribution bouteilles depuis 25/07	augmentation des prélèvements sur la source de l'Adoux en captant des griffons à l'abandon
		Manque d'eau généralisé le 24/07 par défaillance SAUR	reprise des rotations de citerne pour assurer la distribution en week end (en juillet)
		Arrêt des rotations de camion citerne 26/07	Cuve ACS en cours de fabrication; ARS prévenue; opérationnel 26/07 : 80 m <sup>3</sup> /j
		Très forte tension sur les volumes; maintien de la situation de crise	Liaison avec Canjuers : attente accord Ministère des Armées - relances en cours
			Réparation de fuites : gain 257 m <sup>3</sup> /j en 2 mois
			Suivi source de l'Adoux Réparations de fuites très bénéfiques => débit de fuites stabilisé à 75 m <sup>3</sup> /j depuis début août
Callas	Mode secours	Alimentation par SCP et forage des Costes	
Chateaudouble	Tendue	Alimentation par source de la Magdeleine, sans secours	Suivi de la surverse : absence de surverse depuis 05/08 : surverse de nouveau active
		Plus de surverse à la source de la Madeleine	Tester le secours par Favas : la canalisation est opérationnelle, mais le forage de Favas alimente Bargemon
		Madeleine : Surverse active, respect du débit réservé	Alimentation reservoir de St Andrieux par la Clue : à regarder (Saur)
			Communication affiche Flyers faite par Sce communication 26/08
Clavier	Mode secours	Alimentation par SCP 100 %	Communication affiches / Flyers 12/07



commune	situation	constats	actions en cours
Draguignan	Tendue	Baisse du niveau du forage Ste Anne : à surveiller	Communication affiches commerce du 19/07/2022 au 30/07/2022
		Baisse du prélèvement sur les Frayères à 105 m <sup>3</sup> /h	Interconnexion du secteur du Raillourets : DN 125; opérationnel 12/08 : mis en service 16/08
		Turbidité dans le secteur Raillourets : 17 maisons avec bouteilles du 02/08 au 12/08	Reflexion à mener sur les accès à la supervision de VEOLIA
Figanières	Vigilance		Communication affiches / Flyers 12/07
		Alerte sur réservoirs St Andrieu 12/07	Mise en place de matériel d'optimisation de la source : opérationnel 10/08
		Baisse de la source de Fontvieille	Communication avec le Maire pour montrer le réel impact de l'arrêt des fontaines et dicuter du lavoir de Fontvieille
Flayosc	Vigilance	Forage de l'Avenon équivalent à une mi-septembre	Communication affiches / Flyers 20/07
		Baisse du niveau de nappe ( - 2 m en 10 j)	Descente colonne forage 3 Avenon; opérationnel depuis le 05/08
		Apparition de sulfates	
La Motte	Vigilance	Alimentation par SCP en secours 1000 à 1200 m <sup>3</sup> /j	Communication affiches / Flyers 18/07
		Forage collebasse à l'arrêt; forage Combarons qq heures/j	
Le Muy			
les Arcs	Tendue	Production et distribution juste à l'équilibre 2600 m <sup>3</sup> /j	Passage camera sur le forage neuf du collet des cyprès, le 19/07.
		-70 cm en 1 mois sur forage collet des cypres	Communication (affiches commerce et flyers) 18/07
		Turbidité eau distribuée surveillée de le 11/08	Interco avec Draguignan opérationnelle le 13/07/22 (Nouradons) +100 m <sup>3</sup> /jour
		Réparation grosse casse (DN100) nuit 23 au 24/07	Interco avec Taradeau: Ajout d'un détenteur pour sécuriser: mise en service le 4 aout 100 m <sup>3</sup> /j.
		Pas d'incident lors des Médiévales	Interco avec Trans opérationnelle mais non mise en œuvre car Trans en situation tendue
			Suivi de la turbidité eau distribuée : analyse manuelle en cours 3-4x/s + collilert 1x/s
		Suivi hebdomadaire des gros consommateurs	
			Demande de communication auprès des campings + hotel : FAIT



commune	situation	constats	actions en cours
Lorgues	Vigilance	Fourniture par SIE Entraygues augmentée +75 m <sup>3</sup> /h	Communication (affiches commerce et flyers) 19/07
		Arrêt source Rougon depuis 05/07 cause turbidité.	Interco avec Draguignan mise en service possible 08/08 . 1000 m <sup>3</sup> /j possibles : prête à être mise en service si besoin
		Reprise Rougon depuis 28/07 à débit modéré	Préparation des ordres de coupure, à valider avec la mairie
			Attente de piles des débitmètres secto pour mesurer les débits nocturnes
Montferrat	Tendue	Alimentation par source de la Madeleine, sans secours possible	Suivi de la surverse : absence de surverse depuis 05/08 : surverse de nouveau active depuis le 6/09
		Plus de surverse à la source de la Madeleine depuis le 5/08	Tester le secours par Favas : la canalisation est opérationnelle, mais le forage de Favas alimente Bargemon
			Communication affiche Flyer 05/08
Saint Antonin	Tendue	Alerte à Cagnosc le 18/07 (remplissage piscine ?)	Préparation matériel de secours pour secourir les Tayettes
			Communication affiches / Flyers 20/07
Salernes	Vigilance	Baisse historique du niveau des ressources	Test de l'alimentation pour pallier l'arret d'eau : réussi de nuit
		Arret d'eau le 09/08 sans impact sur la distribution : la source tient	
Sillans la Cascade	Vigilance	Baisse historique du niveau des ressources	
Taradeau	Vigilance	Fourniture uniquement par SIE Entraygues	Communication affiches / Flyers 21/07
		Source tarie depuis mai 2022	Etudier les maillages avec Vidauban
Trans en Provence	Tendue	Surveillance des sulfates et des chlorures	Interco Draguignan / Trans finalisée : 50 m <sup>3</sup> /h pour alimentation St Victor
		Production 20h/24	Communication affiches / Flyers 21/07
			Fuite à l'entrée du reservoir réparée le 16/08 (12 m <sup>3</sup> /h)
Vidauban	Tendue	Distribution + 10% par rapport à l'an passé	Essai forage F3 : turbidité OK. Opérationnel 1 <sup>er</sup> aout : 90 m <sup>3</sup> /h attendu
		<b>Fonctionnement 21h/24 sur La Croix</b>	Courriers et relevé des compteurs des domaines viticoles
		Mise en route forage Astros 3 reportée au 12/08 : mis en route le 13/08	



DIRECTION													
  <b>2 ETP</b>													
POLE MÉTIERS DE L'EAU													
<b>Qualité</b> <b>Traitement EU</b> <b>Equipe Electro et Elec</b>													
 <b>13 ETP</b>           													
<b>POLES DE PROXIMITÉ</b>													
<b>POLE NORD</b> <b>CENTRE</b> <b>POLE SUD</b>													
 <b>16 ETP</b> <b>1 ETP</b> <b>34 ETP</b>													
<b>EXPLOITATION</b>													
<b>TRAVAUX</b>													
<b>CLIENTÈLE</b>													
<b>POLE GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES</b>													
 <b>2 ETP</b>													
<b>POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER</b> <b>POLE ETUDES ET INVESTISSEMENTS</b>													
<b>9 ETP</b> <b>BE : 8 ETP</b> <b>SPANC : 7 ETP</b>													